

Les dynamiques d'évolution des exploitations ovines en Pays de la Loire : états des lieux et proposition d'action

Dynamic changes of sheep-farms in Pays de la Loire region : audit and proposal of actions

P. LESCOAT (1), S. LANDEMAINE (2), B. RUBIN (3)

(1) ESA FESIA, 55 rue Rabelais BP 748 49007 Angers Cedex 01

(2) ESITPA, rue grande 27100 Val de Reuil

(3) Institut de l'élevage, 14, avenue Jean-Joxé, 49100 Angers

INTRODUCTION

En France, la production ovine ne couvre que 40% de la consommation même si cette dernière progresse régulièrement, simultanément à une demande d'agneaux français de qualité en hausse. Parallèlement, le nombre d'ateliers ovins diminue et ce qu'elle que soit leur dimension. Cette dynamique se retrouve tout à fait en Pays de la Loire avec 46% d'éleveurs et 42% de brebis de moins entre 1990 et 2000. Face à ce constat de situation critique pour l'élevage ovin, les professionnels agricoles des Pays de la Loire ont entamé une réflexion sur le thème suivant : l'identification des dynamiques d'évolution des exploitations ovines afin de mettre en place des plans d'actions régionaux pertinents.

1. MATERIEL ET METHODES

Pour répondre à la problématique, un questionnaire recto-verso est expédié à l'ensemble des producteurs de plus de 50 brebis recensés et à un échantillon de 10% tiré aléatoirement des exploitations comprenant moins de 50 brebis. Le nombre d'envoi est de 875. Le questionnaire est découpé en trois parties. La première permet de décrire l'exploitation et son mode de commercialisation des ovins. La deuxième concerne les évolutions du cheptels passées et prévues à des échéances de 2 et 5 ans. Il s'ensuit des questions pour identifier les contraintes et les motivations à une augmentation du cheptel. Enfin, les dernières questions concernent la perception de la production ovine par les éleveurs.

Les analyses statistiques comprennent 3 étapes : un tri à plat, une analyse factorielle des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique. Les deux dernières approches sont utilisées pour créer une typologie des élevages enquêtés.

Suite au premier travail d'enquête, des entretiens semi-directifs sont mis en place auprès de certaines catégories de la typologie pour confirmer les mesures à mettre en œuvre au niveau régional.

2. RESULTATS

Pour une enquête auto-administrée, les taux de retours sont élevés : 39% pour les élevages de plus de 50 brebis et 24% pour ceux de moins de 50 brebis. Ce niveau de réponse souligne l'intérêt des éleveurs pour ce travail d'audit notamment étant donnée la période d'enquête, qui correspondait à l'épizootie de fièvre aphteuse de mars-avril 2001.

Pour les 231 élevages de plus de 50 brebis, des systèmes de productions variés se rencontrent : 45% spécialisés ovins, 23% avec un hors-sol, 22% avec de la viande bovine et 10% avec du lait. Il est à noter que 65% ne sont engagés dans aucune démarche qualité et qu'ils commercialisent très majoritairement à travers leurs groupements de producteurs. Les perspectives d'évolution dans les années à venir sont diverses : 22%

augmenteront, 35% seront stables mais 20% diminueront voire arrêteront tandis que 23% ne savent pas ce qu'ils feront. Cet éclatement des évolutions montrent bien la nécessité de comprendre les dynamiques qui se déroulent. Les contraintes à l'augmentation les plus citées sont, dans l'ordre décroissant : la charge de travail, les disponibilités en bâtiments et les surfaces exploitables. Les financements nécessaires à l'augmentation sont eux peu cités. Les motivations sont plus hétérogènes et peuvent être classées d'une part autour des revenus, soit par le prix, soit par une régularité des systèmes de prix et de primes et d'autre part autour de la valorisation de la qualité. Par contre, un renforcement du conseil n'est absolument pas vu comme un atout pour augmenter le cheptel. Enfin, les axes de travail cités par ces éleveurs sont au nombre de cinq, à nouveau dans l'ordre décroissant : améliorer l'image, développer les marchés de proximité, renforcer la qualité, disposer d'outils d'abattage et inciter à la transmission.

La typologie de ces éleveurs fait ressortir huit groupes articulés principalement autour de volontés affichées d'augmenter ou pas et de contraintes liées au développement de l'élevage. Les élevages enquêtés par oral sont pris dans les catégories à dynamiques positives pour confirmer les axes de travail à renforcer.

Pour les 67 élevages de moins de 50 brebis, les mêmes tendances que pour la première population sont observées, mais de façon exacerbée avec notamment 35% en perspective inconnue à 2 ou 5 ans et 24% en arrêt ou diminution. Quatre classes sont isolées dans la typologie, mais seules deux d'entre elles sont porteuses d'avenir, avec quelques éleveurs jeunes ou susceptibles d'augmenter leur cheptel pour les mêmes motivations que les élevages de plus de 50 brebis.

L'enquête plus précise des trajectoires et motivations auprès de 12 éleveurs "dynamiques" a permis de conforter les axes de travail suivants, pour tenter de stabiliser la filière ovine en Pays de la Loire : revaloriser l'image du mouton, améliorer les conditions de travail, aider les éleveurs spécialisés et soutenir fortement le démarrage à l'installation.

CONCLUSION

Le travail effectué pour les professionnels en production ovine des Pays de la Loire a permis de cerner des axes de réflexion pour un soutien ciblé à ce secteur peu favorisé. Il est possible de mettre en avant trois points où une action rapide est nécessaire : lever de contraintes liées au travail, aux bâtiments et à la surface, promouvoir les filières de qualités et surtout améliorer l'image de la production ovine, y compris à l'intérieur de la profession agricole. Il sera intéressant dans quelques années de recommencer ce travail pour évaluer les dynamiques réellement observées.

Landemaine S, 2001, Mémoire de fin d'études ESITPA 99 p